



Encore et toujours...l'austérité !

Suppressions d'emplois :

- 2002 au plan national**
- 17 en Indre et Loire**

Pour le gouvernement, la DGFIP et ses missions ne sont décidément pas prioritaires !

La loi de Finances pour 2014 à cet égard est éloquente ...

...pour la DGFIP, ce seront 2002 emplois qui seront supprimés (1988 ETP loi de Finances 2014 + 14 ETP) au titre du solde des transferts entre programmes.

Au plan national : 2002 suppressions d'emplois au 1^{er} septembre 2014 réparties comme suit :

A+	- 125	<i>dont -4 AGFiP, -5AFiP, - 9 AFiPA, -32 IP, - 85 IDIV, +10 IDIV expert</i>
A	- 315	
B	- 562	
C	- 1 000	

Ces suppressions d'emplois s'ajoutent aux 28 616 emplois perdus à la DGFIP depuis 2002.

Dans la vie quotidienne des agents de la DGFIP, ces suppressions d'emplois signifient plus de difficultés à accomplir les missions, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'augmentation des souffrances au travail.

En Indre et Loire : 17 emplois supprimés à la DDFiP d'Indre et Loire

A+ (Idiv.CN)	- 2
A	- 2
B	- 1
C	- 12

Les « lignes directrices » principales de ce plan :

- Les services centraux « contribueront » aux suppressions d'emplois dans une « proportion plus importante » déclare l'administration
- Des « gains » (*liquidation d'emplois en langage de Bercy*) fléchés sont retenus pour un total de -278 emplois.
- S'agissant des redéploiements ministériels 42 emplois sont transférés hors de la DGFIP.
- La direction générale prétend « valoriser » les missions d'accueil. Pour prendre en compte les difficultés de cette mission, la DG « invente » une dotation de + 300 ETP. Outre que cette évaluation des besoins en emplois de la mission accueil est largement insuffisante, cette prétendue dotation ne pourra se faire que par redéploiement interne...aggravant de fait les 2002 suppressions d'emplois !

Ces suppressions annoncent assurément des restructurations, des fusions ou suppressions de services comme y invite la démarche stratégique.

En Indre et Loire, les 17 suppressions d'emplois toutes catégories confondues (A+/A/B/C), s'inscrivent dans la démarche stratégique nationale engagée qui vise à réduire les dépenses publiques au détriment de la réalisation des missions et des conditions de travail...

... et ce n'est pas la considération récente du métier de l'accueil (qui devrait se traduire en Indre et Loire, par + 2,1 emplois) qui pourra tempérer ces analyses puisque les créations se feront au détriment d'autres services !

Le développement des actions locales est le point d'appui déterminant pour atteindre cet objectif au plus vite. En ce sens, la CGT Finances Publiques appelle les agents de la DGFIP:

- **à débattre avec leurs organisations syndicales des initiatives revendicatives à prendre**
- **à développer les actions collectives dans la prochaine période et tout particulièrement à l'occasion des CT locaux sur l'emploi**